

Par courriel et par poste

Le 2 juin 2008

Yves Fréchette
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

Me Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

OBJET : Demande amendée d'approbation du Plan d'approvisionnement 2008-2017 & Demande d'approbation des conventions modifiant les contrats d'approvisionnement en électricité - livraisons en base 350 MW et livraisons cyclables 250 MW intervenues entre le Distributeur et Hydro-Québec Production (Phase 2)
Dossier Régie : R-3648-2007
Notre dossier : R000263 YF

Chère consœur,

La présente donne suite à la vôtre du 30 mai 2008 et a pour but de vous indiquer nos suggestions concernant la planification de l'audience de la phase 2 du dossier décrit en rubrique.

Le Distributeur propose ce qui suit quant à l'ordre de présentation des divers sujets et panels :

1. Plan d'approvisionnement du réseau intégré;
2. Plan d'approvisionnement des réseaux autonomes;
3. Prévision de la demande d'électricité.

En ce qui concerne la séquence de présentation de la preuve, comme il est maintenant d'usage, le Distributeur souhaite que celle-ci se déroule en trois blocs distincts soit tout d'abord la preuve du Distributeur, ensuite la preuve des intervenants et, selon le cas, à la toute fin la contre-preuve du Distributeur.

Quant aux qualifications d'experts demandées par les participants, dans la mesure où la qualification demandée a déjà été reconnue par la Régie dans le passé, le Distributeur ne contestera pas les qualifications d'experts ainsi annoncées. Quant à la qualification d'expert de M. Raphals, tel que mentionné à la vôtre du 12 mars 2008, les "*statuts d'experts seront décidés lors de l'audience*". Le Distributeur envisage donc la tenue d'un *voir-dire* dans ce cas.

Selon l'ordre de présentation suggéré, les panels seront les suivants, à savoir :

Thème 1: Plan d'approvisionnement du réseau intégré¹

- **Hani Zayat**, chef Planification et fiabilité
- **Hervé Lamarre**, chef Approvisionnement énergétique
- **Daniel Mongeon**, chef Programmation et optimisation
- **André Robitaille**, ingénieur

Thème 2: Plan d'approvisionnement des réseaux autonomes

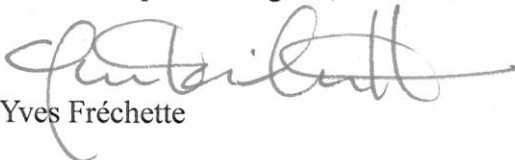
- **Steve Fulham**, chef Plans et expertise technique
- **Marie-France Roussy**, ingénieure planification
- **Alain Forcione**, ingénieur, IREQ

Thème 3 : Prévision de la demande

- **Yves Nadeau**, chef Prévision de la demande et des revenus, direction Planification
- **Lise Lefebvre**, chargée d'équipe Demande en énergie, Prévision de la demande et des revenus, direction Planification
- **Normand Salman**, chargé d'équipe Besoins en énergie et en puissance, Prévision de la demande et des revenus, direction Planification

En ce qui concerne les contre-interrogatoires des intervenants et de leurs témoins, il est difficile d'en estimer la durée effective, il est donc possible que les balises ci-après décrites soient modifiées en cours d'audience. Nous anticipons, de façon générale, une durée d'environ 15 minutes pour chacun hormis la FCEI, le ROÉÉ et RNCREQ dont la durée serait de 30 minutes.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Yves Fréchette

cc : Intervenants (par courriel seulement)

¹ Il est possible que Mme Françoise Mettelet, chef Affaires réglementaires, ou M. Michel Bastien, directeur Affaires réglementaires et tarifaires, se joignent aux divers panels selon les sujets qui seront abordés lors de l'audience.